



Un engagement significatif envers la co-conception

Plus nous faisons preuve d'un esprit stratégique dans la création des conditions pour faciliter l'engagement des aidantes et aidants consultants, plus l'équipe aura de possibilités de tirer parti de leur expertise vécue. Rappelez-vous les démarches suivantes lorsque vous faites appel à des aidantes et aidants consultants; elles constituent les étapes de pratiques normalisées de co-conception :

- **Collaborer** avec les aidantes et aidants consultants dès l'amorce de la création d'initiatives, de projets, de changements dans les politiques et d'idées de recherche novateurs.
- **Demander** quelles initiatives sont importantes pour les aidantes et aidants consultants, et dans quels aspects ils aimeraient voir des progrès.
- **Fournir** aux aidantes et aidants consultants des informations contextuelles pour les aider à comprendre le domaine et la portée.
- **Assister** aux réunions associées à une idée ou une initiative inédite, ou à un projet nouveau.
- **Respecter** le temps et la disponibilité de toutes les parties prenantes concernées en les informant rapidement des nouveaux calendriers de réunion.
- **Fournir** aux parties prenantes les coordonnées des chef(fe)s des projets ou des responsables des comités.
- **Assigner** des tâches et des rôles significatifs qui font appel aux compétences, domaines d'expertise et intérêts des aidantes et aidants consultants.
- **Tenir** toutes les parties prenantes informées en permanence de l'évolution de l'initiative ou du projet.
- **Communiquer** de temps à autre avec les aidantes et aidants consultants, en dehors des réunions d'équipe, pour évaluer leur sentiment d'appartenance et leur capacité à apporter une contribution.
- **Recueillir** régulièrement les commentaires de toutes les personnes qui participent aux réunions.
- **Proposer** des formations pour aider les aidantes et aidants consultants à renforcer leurs compétences et leur capacité à apporter leur contribution à l'équipe.
- **Accorder aux aidantes et aidants consultants le crédit** et la reconnaissance de leurs précieux commentaires (p. ex., dans des publications).
- **Organiser la présentation conjointe**, avec le personnel et les aidantes et aidants consultants, des résultats des initiatives à l'occasion de réunions du conseil d'administration, de conférences ou d'événements du secteur de la santé mentale et du traitement de la toxicomanie afin d'assurer que le point de vue des aidantes et aidants consultants est transmis.
- **Partager** les résultats du projet ou de l'initiative obtenus grâce aux efforts des aidantes et aidants consultants, en particulier dans le cas d'engagement à long terme.

Pour un complément d'information, prenez connaissance des ressources et outils proposés ici :

1. <https://ontariocaregiver.ca/fr/partenairesdesoins/>
2. <https://www.fcass-cfhi.ca/what-we-do/enhance-capacity-and-capability/essential-together>
3. <https://www.fcass-cfhi.ca/docs/default-source/itr/tools-and-resources/pe-patient-tip-sheet-from-providers-f.pdf>
4. <https://ipfcc.org/resources/index.html> (en anglais)

